

EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE TENUE À HUIS-CLOS

Pessac, le 28 décembre 2020



NOTE LIMINAIRE

Dans le cadre de la tenue de cette Assemblée, la Société a demandé au Président du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan la désignation d'un mandataire *ad hoc* aux fins de représentation des actionnaires qui ne participeraient pas à l'assemblée *via* l'un des différents modes de participation prévus à cette occasion.

Cette désignation a pour objet d'assurer l'atteinte du quorum nécessaire au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour. Afin que les votes exprimés par le mandataire *ad hoc* interviennent dans un sens conforme à l'intérêt social de la Société, les droits de vote attachés aux actions des actionnaires ainsi représentés seront exercés par le mandataire *ad hoc* à raison de deux tiers de votes favorables et d'un tiers de votes défavorables, afin de ne pas influencer sur le résultat des votes et de ne pas porter atteinte à l'intérêt légitime des actionnaires.

Suite à l'audience du 4 décembre 2020, le Président du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a désigné, par ordonnance du 7 décembre 2020, la SELARL AJILINK VIGREUX, prise en la personne de Maître Sébastien VIGREUX, en qualité de mandataire *ad hoc*.

FORMALITÉS

1. Constitution du bureau
 - Président
 - Scrutateurs
 - Secrétaire

2. Détermination du quorum

3. Constatation de la mise à disposition des documents soumis à l'assemblée :
 - Statuts
 - Ordre du jour et texte des résolutions
 - Avis de réunion et de convocation
 - Lettre de convocation des Commissaires aux comptes et des actionnaires inscrits au nominatif
 - Feuille de présence certifiée exacte par le bureau
 - Procurations données par les actionnaires représentés ainsi que les formulaires de vote à distance
 - Rapports du Conseil d'administration
 - Rapports des Commissaires aux comptes

4. Abstention de la lecture exhaustive des rapports

SOMMAIRE

1. Présentation des résultats semestriels 2020 et point sur la marche des affaires
2. Vote des résolutions proposées à l'Assemblée

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2020 - 1/2

Compte de résultat consolidé synthétique

Compte de résultat	30/06/2020	30/06/2019	Variation	%
CA	66	3 140	-3 074	-98%
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-386	-1 704	1 318	77%
Résultat opérationnel	-5 950	-10 971	5 021	46%
EBITDA	-5 200	-9 236	4 036	44%
Résultat financier	-5 307	-2 530	-2 777	110%
Résultat net	-11 258	-13 518	2 260	17%
Intérêt minoritaires	395	932	-537	58%
Résultat part groupe	-10 863	-12 587	1 724	14%

Site de production à l'arrêt :

- CA non significatif
- Baisse significative des coûts opérationnels et charges externes => Résultat opérationnel amélioré de 46%

Charge financière de 5,3M€ liée à l'emprunt obligataire

Résultat net en hausse malgré une charge financière liée au financement par emprunt obligataire

En conclusion, le premier semestre 2020 est difficilement comparable au premier semestre 2019 car les conditions ne sont pas les mêmes. Sur cette première période de l'année 2020, les unités de production étaient à l'arrêt et seuls des revenus liés à la vente de pièce de rechange (SAV) ont pu être enregistrés. De la même manière, l'arrêt des usines a contribué à l'amélioration du résultat opérationnel.

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2020 – 2/2

Bilan consolidé synthétique

Bilan	30/06/2020	31/12/2019	Variation	%
Immobilisations corporelles	8 039	5 286	2 753	52%
Autres actifs non courants	2 465	2 295	170	7%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 827	2 722	105	4%
Total Actif	22 062	19 080	2 982	16%
Capitaux propres	-28 998	-30 487	1 489	5%
Dettes financières	24 923	24 541	382	2%
Autres passifs	34 975	33 472	1 503	4%
Total Passif	22 062	19 080	2 982	16%

Investissement pour plus de 3,1 M€ inhérents à la modernisation de l'usine de traitement de déchets amiantés

Hausse des autres passifs : Report de dettes fiscales et sociales suite au mesures mises en place par le gouvernement compte tenu de la crise sanitaire en lien avec la COVID-19

En résumé, le bilan a principalement été impacté par l'investissement significatif réalisé pour l'optimisation et la modernisation de l'usine de traitement de déchets d'amiante, Inertam.

MARCHE DES AFFAIRES - 1/2

Corporate - finance

- Nomination d'Anil Bhat en qualité de Directeur Commercial du Groupe.
- Démission d'Hugo Brugière de son mandat d'administrateur.
- Tirage des tranches 12 et 13 d'obligations convertibles en actions sur les mois de novembre et décembre pour un montant nominal total de 4 millions d'euros.

Traitement des déchets d'amiante : Inertam

- Les équipements d'optimisation de la préparation de charge ont donné toute satisfaction, les cadences de production ont été conforme aux attentes.
- Arrêt programmé de 5 semaines pour les opérations programmées de réfection du four et de maintenance des équipements. Cette période sera mise à profit pour poursuivre les travaux d'amélioration de la performance et de sécurité de l'usine, comme par exemple :
 - ⇒ L'amélioration du confinement du broyeur et du stockeur actuellement utilisés,
 - ⇒ Le démantèlement des anciens stockeurs de déchets dans la zone confinée,
 - ⇒ La réfection des installations électriques et l'amélioration du contrôle-commande.
- Four additionnel fin 2021
 - ⇒ Les études de design du four 4 et de son traitement des gaz sont finalisées pour porter la capacité de l'usine à plus de 10.000 tonnes / an.
 - ⇒ Les études de détails sont lancées et la construction est programmée au deuxième semestre 2021.

MARCHE DES AFFAIRES - 2/2

Solutions plasma

- Amérique Latine : la société a été constituée
- Chine : Mise en place d'un centre R&D en septembre 2020 => recherche étendue aux déchets d'aluminium
- R&D : Développement d'une solution de production d'hydrogène par torche à plasma (étude de faisabilité 2^{ème} semestre 2020, premiers essais R&D 1^{er} trimestre 2021)

Production d'Énergie Renouvelable : CHO Power/CHO Morcenx

- Accord sur la restructuration de la dette de CHO Morcenx visant :
 - ⇒ un désendettement du Groupe à hauteur de 21M€
 - ⇒ le rachat de la part minoritaire de sa filiale CHO Power
- Projet de réorientation stratégique du site CHO Morcenx
 - ⇒ projet de démantèlement de l'usine de gazéification avancée : génération d'une trésorerie estimée à 7M€ + reprise de provisions ICNE & ICE (Intérêts courus échus et non échus)
 - ⇒ développement d'une nouvelle activité de préparation des déchets (CSR) fondée sur le savoir-faire des équipes : dépollution et décarbonisation de l'industrie
 - ⇒ Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque (5MW) sur le site : rationalisation de l'empreinte carbone et de la facture énergétique du Groupe
- CHO Tiper/CHO Locminé : réévaluation des projets industriels en cours et évaluation de leur pertinence dans l'orientation stratégique du Groupe

VOTE DES RÉSOLUTIONS

- 1^{ère} résolution :** Délégation de compétence a conférer au conseil d'administration a l'effet de décider de l'émission d'obligations convertibles en actions nouvelles a émettre de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée.
- 2^{ème} résolution :** Délégation de compétence a conférer au conseil d'administration a l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès a d'autres titres de capital ou donnant droit a l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès a des titres de capital a émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires.
- 3^{ème} résolution :** Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ou de valeurs mobilières réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.
- 4^{ème} résolution :** Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues.
- 5^{ème} résolution** Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

Merci de votre attention

